



COURSE DE COTE DE FELENNE – 14 AVRIL 2019

REGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

| | |
|---|---|
| Le 20/03/2019 : | Parution du règlement particulier. |
| Le 08/04/2019 à 20h00 : | Clôture des inscriptions à droits simples. |
| Le 13/04/2019 | |
| de 17h00 à 20h00 : | Vérifications sportives et techniques. |
| Le 14/04/2019 | |
| de 07h00 à 08h00 : | Vérifications sportives et techniques complémentaires (Uniquement avec accord de la Direction de Course). |
| à 08h00 : | Clôture des inscriptions à droits majorés. |
| de 08h00 à 12h30 : | Essais officiels chronométrés. |
| à 13h00 : | Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés. |
| à 14h00 : | Début des montées de course. |
| A l'arrivée du dernier concurrent : | Affichage du Classement Provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix. |
| 30' après affichage classement provisoire : | Classement Final. |

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. L'Ecurie Bayard organise le 14/04/2019 la Course de côte Nationale « Open » de Felenne
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : **2019/HCC1-FEL** en date du **25/03/2018**

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

- 2.1. Président du Comité d'Organisation :
Mr. HENROT Hugues
Rue de Meursault 22 à B – 5590 Leignon
Tél. : + 32 (0) 475 39 63 49
E-mail : heh@belgacom.net
- 2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :
Mr. HENROT Hugues
Rue de Meursault 22 à B – 5590 Leignon
Tél. : + 32 (0) 475 39 63 49
E-mail : heh@belgacom.net
website : <http://www.ecurie-bayard.be>

• A partir du 13/04/2019 à 17h00 :

Adresse : CHAPITEAU BAYARD (sommet de la côte), rue de France à B 5570 – FELENNE

Tél. : + 32 (0) 475 39 63 49

2.3. Officiels

| | | |
|---|------------------------|-------------|
| Directeur de Course : | HENROT Hugues..... | - lic. 1844 |
| Directeur de Course Adjoint : | DEBARSY André..... | - lic. 3507 |
| Responsable de la Sécurité : | GERARD Jean-Marie..... | - lic. 3803 |
| Starter : | DEMARTEAU René..... | - lic. 1393 |
| Secrétaire de l'épreuve : | SOREE Magali..... | - lic. |
| Responsable des relations Concurrents : | BLASUTIG Léon..... | - lic. 0027 |
| Médecin chef : | Dr DU Thierry | - lic. |
| Commissaires sportifs | | |
| Président de collège : | NOEL Laurent | - lic. 2594 |
| Membres : | DHONDT Jan | - lic. 2385 |
| | x | |
| Stagiaire : | LUMAYE Aurore | - lic. 3414 |
| Secrétaire du Collège : | SOREE Magali | - lic. |
| Délégué technique : | JANSSENS Stany | - lic. 1749 |

3. Tableau officiel d'affichage

3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé CHAPITEAU BAYARD, sommet de la côte, rue de France à 5570 Felenne

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2019 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2019 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2019 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte 2019 figurent sur www.racb.com et www.coursedecote.be. Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

4.2. La compétition compte pour le Championnat de Belgique des courses de côte.

5. Parcours

5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours du Moulin d'Olenne à Felenne, qui présente les caractéristiques suivantes :

Longueur de la côte : 3280 mètres.

Dénivellation : 156 mètres.

Pente moyenne : 5 %.

Départ : Altitude : 158 m. Coordonnées GPS : 50°05'01.20" N - 4°50'52.51"E

Arrivée : Altitude : 314 m. Coordonnées GPS : 50°06'02.27"N – 4°51'16.96"E

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : sport@racb.com

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2019 du RACB Sport

7. Inscriptions

- 7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2) avant le **08/04/2019 à 20h00**.

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 09/04/2019 à 09h00**.

- 7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2019)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2019)

- 8.1. 130,00 Eur. avec la publicité facultative de l'organisateur
180,00 Eur. sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte IBAN BE33 0018 3636 0146 / BIC GEBABEBB de l'asbl Ecurie Bayard avec la mention «CC. Nationale de Felenne 2019» et ce, pour le **08/04/2019 au plus tard**.

Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

- 8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7
- 8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes:
- obligatoire (numéro de départ) :
 - facultative :

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

- 9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le samedi **13/04/2019** de 17h00 à 20h00 et seront situées sous le chapiteau Bayard, au sommet de la côte, rue de France à Felenne
- 9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le samedi **13/04/2019** de 17h00 à 20h00 et seront situées dans le parc des coureurs (près du chapiteau), rue de France à Felenne
- 9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu au Moulin d'Olenne à Felenne
- 9.4. Des vérifications sportives et techniques complémentaires se dérouleront le dimanche **14/04/2019** de 7h00 à 08h00 pour les concurrents qui n'auront pu être présents la veille et ce, uniquement avec accord de la Direction de Course.

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé rue de France à Felenne

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués:

Classement par catégorie

- | | | | |
|-----------------------------------|-------|--------------------------------------|-----------------|
| • 1 ^{er} pilote belge : | Coupe | • 1 ^{er} pilote étranger : | Coupe + 0.000 € |
| • 2 ^{ème} pilote belge : | Coupe | • 2 ^{ème} pilote étranger : | Coupe + 0.000 € |
| • 3 ^{ème} pilote belge : | Coupe | • 3 ^{ème} pilote étranger : | Coupe + 0.000 € |

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé. Elle aura lieu sous le Chapiteau Bayard, rue de France à Felenne.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2019
COURSE DE COTE DE FELENNE **Date : 14/04/2019**

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

| <i>Reçu le</i> | <i>Payé le</i> | <i>Vérif. Technique</i> | <i>Vérif. Licence</i> | <i>Groupe/Classe</i> | <i>Numéro attribué</i> |
|----------------|----------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------|
| | | | | | |

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :
 Adresse : N° :
 Code Postal : Localité : N° Tél. :
 Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de **FELENNE du 14 /04 / 2019**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.
 Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB): Nationalité :
 N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :
 Cylindrée. : Turbo Groupe : Classe :

| N/BN | A/BA | E1/GT/S | EX/E2-SH | D/E2-SS | CN/E2-SC |
|--|--|--|--------------------------------------|---|---|
| 1 <input type="checkbox"/> 0-1600cc | 4 <input type="checkbox"/> 0-1600cc | 7 <input type="checkbox"/> 0-1600cc | 11 <input type="checkbox"/> 0-2000cc | 15 <input type="checkbox"/> 0-1600cc | 19 <input type="checkbox"/> 0-1600cc |
| 2 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc | 5 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc | 8 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc | 12 <input type="checkbox"/> > 2000cc | 16 <input type="checkbox"/> F3 | 20 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc |
| 3 <input type="checkbox"/> > 2000cc | 6 <input type="checkbox"/> > 2000cc | 9 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc | CM | 17 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc | 21 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc |
| | | 10 <input type="checkbox"/> > 3000cc | | 18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc | H |
| | | | 13 <input type="checkbox"/> 0-1003cc | | 23 <input type="checkbox"/> |

Date : / ... / 2019

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 08/04/2019 à 20h00